

OBJET

CONSEIL MUNICIPAL -
Compte-rendu du Conseil
municipal des opérations
effectuées par Madame
le Maire en vertu de sa
délégation en application
de l'ordonnance du 1er
avril 2020.

==

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
23/06/20

Date d'affichage :
07/07/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 15

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers
votant : 27

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 JUIN 2020 à 18h00

Réunion par visioconférence

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Xavier BERTRAND, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Colette BLERIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, Mme Agnès POTEL, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Sandrine DIDIER, M. Dominique FERNANDE, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe CARMELLE, Mme Najla BEHRI, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, M. Antoine MACAIGNE, M. Assiba BEAUFRERE, M. Lionel JOSSE, M. Luz GARCIA IDALGO, M. Julien ALEXANDRE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Aurélien JAN, M. Sébastien ANETTE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Julien CALON, Mme Aïcha DRAOU, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Michel MAGNIEZ, M. Louis SAPHORES, Mme Aïssata SOW, M. Olivier TOURNAY.

Sont excusés représentés :

Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Pascal TASSART, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Il est proposé au Conseil de prendre acte du compte-rendu ci-annexé des opérations effectuées par Madame le Maire en vertu de la délégation du Conseil municipal.

DELIBERATION


Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 25 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

M. Jean-Michel BERTONNET, M. Antoine MACAIGNE, M. Assiba BEAUFRERE, M. Lionel JOSSE, M. Luz GARCIA IDALGO, M. Julien ALEXANDRE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Aurélien JAN, M. Sébastien ANETTE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Julien CALON, Mme Aïcha DRAOU, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Michel MAGNIEZ, M. Louis SAPHORES, Mme Aïssata SOW, Mme Nathalie VITOUX ne prennent pas part au vote.

Se sont abstenu(e)s : Mme Sylvie SAILLARD, M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,




Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20200629-48992-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/20

Publication : 07/07/20

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

COMPTE-RENDU AU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'ordonnance n°2020-391 en date du 01/04/2020 afin d'assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, j'ai l'honneur de vous rendre compte des opérations effectuées à ce titre.

1. Etablissement d'un accord-cadre avec la société ASEPT pour le nettoyage de vitreries (Décision en date du 1er avril 2020).
2. Etablissement d'un contrat avec La Compagnie des Loups de Coucy dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine du 18 au 20 septembre 2020 (Décision en date du 2 avril 2020).
3. Etablissement d'un contrat avec Anne CAMILLI, relatif au partenariat mené dans le cadre de l'exposition Art déco 2020 autour des Grands Magasins (Décision en date du 2 avril 2020).
4. Etablissement d'un contrat entre la Ville de Saint-Quentin et La Baraterie en Art dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine du 18 au 20 septembre 2020 (Décision en date du 2 avril 2020).
5. Etablissement d'une convention avec la résidence Tiers-Temps, afin de faire face à l'épidémie du COVID-19, dans le cadre de la crise sanitaire, relative à la mise à disposition de matériel nécessaire à cette gestion exceptionnelle (Décision en date du 7 avril 2020).
6. Etablissement d'un accord-cadre avec la société SAML, relatif à la location de véhicules et engins – lot 4 (Décision en date du 7 avril 2020).
7. Etablissement d'un accord-cadre avec la société SAS LEGAILLAIS, relatif aux fournitures de produits de maintenance et de quincaillerie (Décision en date du 7 avril 2020).
8. Etablissement d'un contrat d'occupation avec la société Nuits d'Artistes, relatif au concert de Dave du dimanche 7 mars 2021 au Splendid (Décision en date du 9 avril 2020).
9. Passage de l'avenant 1 au marché d'assurance Lot 5 « Tout risques exposition » avec AON France, relatif à un transfert universel de patrimoine (Décision en date du 9 avril 2020).
10. Règlement auprès de la Carrosserie Verlaine, relatif au montant de la franchise contractuelle en vigueur (Décision en date du 09 avril 2020).
11. Acceptation d'un remboursement effectué auprès de la société BEAC Assurances suite à un sinistre survenu le 10 mars 2019 (Décision en date du 9 avril 2020).
12. Etablissement d'un contrat de cession avec Les Grands Théâtres, relatif au spectacle « Une vie » du 13 avril 2021 au Théâtre Jean Vilar (Décision en date du 9 avril 2020).
13. Etablissement d'un contrat d'occupation avec la société Nuits d'Artistes, relatif au report du concert du « Bagad de Lan Bihoué » initialement prévu le samedi 21 mars 2020 et finalement présenté le samedi 5 septembre 2020 au Splendid (Décision en date du 9 avril 2020).

14. Etablissement d'un contrat d'occupation avec la société Nuits d'Artistes, relatif au spectacle de « Michael GREGORIO » le samedi 13 février 2021 au Splendid (Décision en date du 9 avril 2020).
15. Règlement relatif au montant d'un préjudice (Décision en date du 10 avril 2020).
16. Règlement auprès du garage Tuppin Mary Automobiles, relatif au montant de la franchise contractuelle en vigueur (Décision en date du 14 avril 2020).
17. Etablissement d'un contrat avec l'association FABRICAE dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine du 18 au 20 septembre 2020 (Décision en date 14 avril 2020).
18. Etablissement d'un contrat avec La Mesnie des Frères d'Armes de Saint-Guinefort dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine du 18 au 20 septembre 2020 (Décision en date du 15 avril 2020).
19. Etablissement d'un contrat avec Marotte et les Musards dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine du 18 au 20 septembre 2020 (Décision en date du 16 avril 2020).
20. Sollicitation d'une subvention pour l'extension de la vidéo-protection dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIPL 2020) (Décision en date du 16 avril 2020).
21. Etablissement d'un contrat avec La Compagnie Les Chevaliers de la Montagne Couronnée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine du 18 au 20 septembre 2020 (Décision en date du 17 avril 2020).
22. Etablissement d'un contrat de cession avec AGDL PRODUCTION, relatif au concert de « Voyou » le jeudi 8 octobre 2020 à la Manufacture (Décision en date du 17 avril 2020)
23. Etablissement d'un contrat de cession avec la société SUD CONCERTS, relatif au report du concert de « Sinclair » initialement prévu le vendredi 13 mars 2020 et finalement présenté le vendredi 4 décembre 2020 à la Manufacture (Décision en date du 17 avril 2020).
24. Etablissement d'un contrat avec l'association POP GOSPEL MUSIC, relatif au spectacle « Chœur du Nord » qui se tiendra les 3 et 4 octobre 2020 au Splendid (Décision en date du 17 avril 2020).
25. Etablissement d'un marché avec M3 SANITRADE SA relatif à l'acquisition de masques pour la ville de Saint-Quentin (Décision en date du 22 avril 2020).
26. Etablissement d'un avenant à la convention du 6 mars 2020 relatif à la prestation de service dans le cadre du Week-End Gourmand, et L'Indépendance Production, relative à la venue de Luana BELMONDO qui, en raison de l'épidémie de Coronavirus, est décalée au dimanche 27 septembre 2020 (Décision en date du 24 avril 2020).
27. Etablissement d'un avenant à la convention du 6 mars 2020 relatif à la prestation de service dans le cadre du Week-End Gourmand, et L'Indépendance Production, relative à la venue d'Amanda SCOTT qui, en raison de l'épidémie de Coronavirus, est décalée au samedi 26 et dimanche 27 septembre 2020 (Décision en date du 24 avril 2020).
28. Règlement d'un montant correspondant à un préjudice (Décision en date du 27 avril 2020).
29. Etablissement d'un contrat avec la société COBEN EVENEMENTS, relatif au concert qui se tiendra le 18 octobre 2020 à la Basilique (Décision en date du 27 avril 2020).

30. Etablissement d'un deuxième avenant au contrat d'occupation entre la Ville de Saint-Quentin et la société Nuits d'Artistes, relatif au report du concert de « Zazie » initialement prévu le dimanche 29 mars 2020 et finalement présenté le jeudi 3 septembre 2020 au Splendid (Décision en date du 29 avril 2020).
31. Etablissement d'un contrat, relatif à la location d'un appartement (Décision en date du 29 avril 2020).
32. Etablissement d'un contrat de cession avec la société Le Mur du Songe, relatif au spectacle « Gainsbourg for Kids » le 19 novembre 2020 à la Manufacture (Décision en date du 7 mai 2020).
33. Application des tarifs de cantines du menu dit « de secours » ne nécessitant aucune remise en température dont les élèves ne peuvent se déplacer vers un lieu de restauration (Décision en date du 12 mai 2020).
34. Mise en place du dispositif SAINT-QUENTIN – COMMERCE pour l'accompagnement des commerçants et artisans dans leurs investissements (Décision en date du 16 mai 2020).
35. Etablissement d'une convention de moyens avec l'agglomération du Saint-Quentinois pour le ramassage des déchets végétaux (Décision en date du 16 mai 2020).
36. À la suite de la Pandémie de Covid-19, les cours du Conservatoire à rayonnement départemental et de l'Ecole Municipale d'Arts Maurice-Quentin de la Tour ont été perturbés. En conséquence, il y a lieu d'appliquer une réduction de 20% pour le deuxième semestre de la saison 2019/2020 sur les tarifs d'inscription annuelle de ces deux établissements (Décision en date du 16 mai 2020).